culteurs aisés ne se livreraient pas à cette culture éminemment productive. Les frais d'établissement ne sont pas considérables tandis que les produits s'élèvent à un montant très rémunérateur. Nous donnons aujourd'hui une gravure représentant une serre telle qu'elle doit être construite pour cette culture. Ses dimensions sont de 24 pieds carrés. La longueur peut être augmentée en maintenant les autres dimensions. Pour la construction il faut :

11 Poteaux de cèdre de huit pieds C.C. C.C. dont 5 de chaque côté et un dans le pignon vis-à-vis de la porte.

18 Colombages de 2 pouces sur 4 en pin, de 12 pieds.

18 Colombages de 2 pouces sur 4 de 14 pieds pour solives B.

12 Tringles de 2 pouces carrés et de 12 pieds pour " pannes" AAA.

100 Tringles d'un pouce sur un pouce et demi avec languette d'un demi pouce pour recevoir les vitres et de 14 pieds de longueur.

1 Poteau de 4 pouces et de 10 pieds pour supporter le milieu du comble.

150 Pieds de planche emboufetée.

48 Pieds de madrier de 2 pouces pour maintenir la terre autour de la serre.

2 Dalles de ferblanc $5. Citerne $3. Pompe et arosoir.

20 Boites de vitres mesurant 7 pouces sur 9, à $2 la boîte de 50 pieds, peinture, mastic, etc. Une serre comme celle-ci pourrait être bâtie pour $150, et convenir aussi bien à la culture de la vigne que les serres les plus coûteuses. Sa durée avec quelques réparations pourra être de 15 à 20 ans et le produit annuel du raisin s'élèvera à 200 livres à $1 la livre. Nous n'allouons ainsi que 12 livres par solive de 14 pieds tandis qu'un pied de vigne de cette longueur donne très souvent de 15 à 20 et même 25 livres de raisin.

Si quelque cultivateur ne désirait que la moitié de cette serre il faudrait alors l'appuyer sur un mur fesant face au sud. La serre entière devrait être construite nord sud et exposer ses côtés à l'est et à l'ouest de manière à profiter le plus possible des rayons du soleil.

On nous demande sans doute, combien de temps un agriculteur serait obligé de consacrer à cette culture. Ce temps serait à peu près deux journées par mois depuis le 15 avril au 15 novembre en calculant le nombre d'heures employées de temps en temps. Le temps n'est donc pas une considération. Un bon horticulteur ferait tout l'ouvrage nécessaire à l'entretien d'une serre comme celle-ci dans l'espace d'une heure par jour pendant plusieurs semaines de suite. A l'époque de la taille il faudrait donner une journée entière de temps en temps.

Il n'y a pas un fruit aussi facile à cultiver, aussi beau et d'aussi longue durée, pouvant se cueillir dans sa perfection soit pour la vente, soit pour le dessert de la famille.

AAA. Pannes fixées dans les solives et recevant les tringles clouées à distance convenable pour des vitres de 7 pouces sur 9. BB. Solives. CCCC. Pôteaux de cedre. DD. Ventilateurs. E. Niveau du sol. La partie basse marquée " Boards" est lambrissée sur une hauteur de 2 pieds et demi. La partie marquée " Plank" est en madriers sur une hauteur de 2 pieds pour recevoir un talus en terre. Les pignons de 10 pieds et les côtés de 5 pieds de hauteur seraient assez forts en tringles.

TRAVAUX DU POTAGER.

ON coupe les tiges d'asperges au niveau du sol et on donne un léger labour à l'aspergerie, en prenant bien garde d'offenser les griffes. On recharge les planches de quelques lignes de bonne terre ; mais on ajourne la fumure au mois prochain, dans la crainte, si l'automne était doux, que les asperges ne s'épuisent à pousser des jets qui n'auraient aucune valeur.

Il y a encore, si le mois est beau, des plantations qui demandent quelques bassinages ; on ne les donne plus maintenant que le matin, et avec mesure.

Le potager est encore abondamment fourni de ses dernières productions, de toutes espèces de choux, de chicorée sauvage et chicorée frisée, de scarole, de céleri, etc.

On donne un bon labour dans tous les carrés vides.

TRAVAUX DU VERGER.

IL n'y a rien à faire aux arbres fruitiers que de les dépouiller de leur récolte a mesure de leur maturité, en choisissant un beau temps, surtout pour les espèces dont on fait la provision d'hiver.

On commence à faire les semis d'arbres fruitiers ; pour cela, on choisit un terrain bien fertile, qu'on a dû commencer a preparer des le mois d'août. On peut semer toutes les graines, à l'exception des noix, des chataignes ou fruits analogues, qu'on stratifie avec du sable sec dans un lieu frais et à l'abri des gelées, en leur laissant leurs enveloppes ; on les semera au printemps suivant.

On commence à planter les diverses espèces d'arbres fruitiers pendant les temps favorables, a la place des vieux arbres arrachés, en ayant soin de les remplacer par des individus d'une espèce différente, car pour les arbres aussi il est important d'alterner, c'est-a-dire de planter un arbre à pepins là où il avait un arbre à noyaux et un arbre à noyaux là où il y avait un arbre à pepins.